



Peintures, sculptures et mots étaient à l'honneur le 14 avril dernier durant un après-midi ensoleillé.



7 avril



110 kilos de déchets récoltés en un après-midi !

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'appel de la municipalité pour participer à la 2^{ème} opération de nettoyage de la nature.

Equipés de gants, sacs et pinces, ils ont parcouru les différents quartiers de la commune en présence des élus. Les parcours étaient accessibles notamment aux enfants qui se sont démenés pour traquer papiers, mégots ou bien encore emballages. A l'issue de l'après-midi, pas moins de 110 kilos de déchets en tout genre ont été ramassés.

Un grand merci à tous les participants pour leur implication !

Madeleine Environnement et Roannais Agglomération ont également animé des ateliers de sensibilisation sur le tri et le recyclage des déchets.



Mably Lanta ! Qui sera le vainqueur ?

Après le succès de la 1^{ère} édition en juillet dernier, le Conseil Municipal des Jeunes organise une nouvelle édition de « Mably Lanta ». En 2023, plus de 70 participants se sont affrontés lors des différentes épreuves, sur le principe de la célèbre émission télévisée.

Osez-vous relever le défi cette année ? Rendez-vous le 8 juin 2024 !

→ Plus d'informations et inscriptions avant le 24 mai sur : ville-mably.fr



Accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes

Dans l'objectif de rendre les démarches administratives accessibles à tous, la Ville a mis en place un nouveau dispositif, en partenariat avec la société ELIOZ, à destination des personnes sourdes ou malentendantes.

Vous serez mis en relation avec un interprète diplômé qui relaie ensuite votre appel auprès des services de la mairie. Ce dispositif, entièrement gratuit, est simple d'utilisation et permet une traduction simultanée en Langue des Signes Française, en Transcription en Temps Réel de la Parole ou en Langue Française Parlée Complétée. Vous pourrez facilement choisir quel mode de communication vous convient le mieux.

→ Ce service est directement accessible depuis le site de la Ville dans la rubrique « Nous contacter », ou à l'accueil de la Mairie.

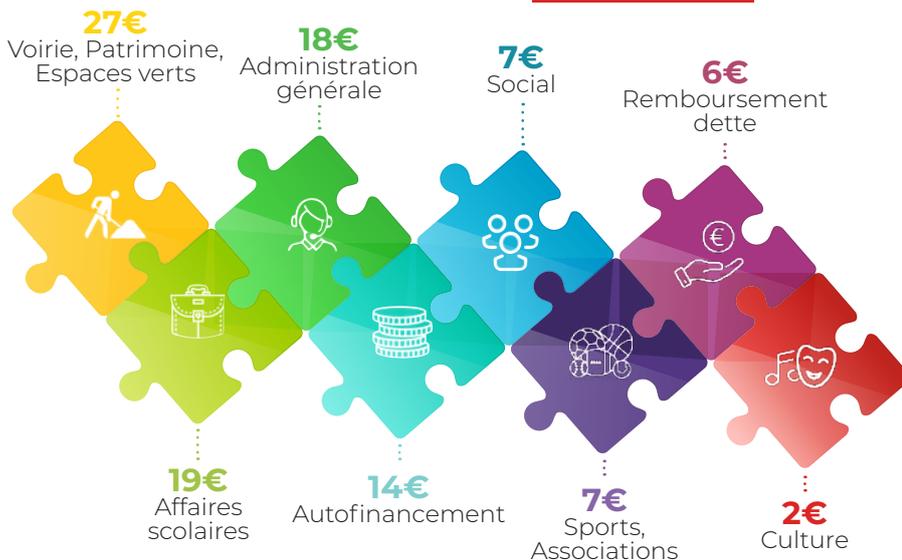
Le Budget 2024

Priorité à la vie quotidienne des Mablyrots et Mablyrotés !

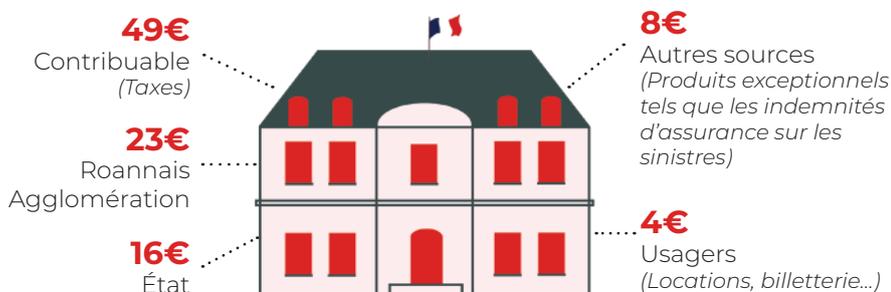
Le budget de l'année 2024 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 29 mars dernier. Il permet d'anticiper et d'offrir une vision globale des dépenses et des recettes de la commune pour l'année à venir. Il traduit également la politique financière de la collectivité tout en déterminant les principaux investissements et actions conduites.

→ Le budget 2024 s'équilibre à hauteur de 16 M€ dont 4,5 M€ d'investissement. Un budget maîtrisé pour ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale et qui traduit la bonne santé financière de la commune.

Quand la mairie dépense 100€ où vont-ils ?



Quand la mairie reçoit 100€ d'où viennent-ils ?



16 M€ pour répondre aux attentes des habitants*
*cumulant fonctionnement et investissement

En 2024, avec un budget d'investissement de 4,5 M€, la Municipalité va consacrer :

2 M€ Urbanisme et Foncier
925 000 € Cadre de vie (dont 115 000 € pour la modernisation de l'éclairage public)
300 000 € Travaux dans les écoles
280 000 € Vie culturelle, sportive et associative
60 000 € Poursuite du projet de l'épicerie sociale et solidaire
50 000 € Service à la population

Mais également :
380 000 € Subvention CCAS
210 000 € Restauration scolaire

Création d'un restaurant scolaire

Soucieuse de la qualité de l'accueil des enfants dans les écoles et sur les temps périscolaires, la Ville de Mably porte la construction d'un restaurant scolaire au sein du groupe scolaire des Sables. En 2024, la commune investira 102 000 € dans les études pour un début des travaux en janvier 2025.

Rendez-vous habitants et élus

Les rencontres avec les élus permettent une meilleure prise en compte des attentes des Mablyrot(e)s et une plus grande appropriation des projets municipaux par les habitants.

Venez échanger avec vos élus :

- Mercredi 29 mai de 14h à 16h (Mairie)
- Samedi 1^{er} juin de 9h30 à 11h30 (École élémentaire des Sables)
- Mercredi 5 juin de 14h à 16h (Centre Social de Mably)
- Samedi 8 juin de 9h30 à 11h30 (Maison de quartier des Tuileries)



Le CMJ à Oradour-sur-Glane

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est rendu, en présence d'Éric Peyron, à Oradour-sur-Glane. À l'invitation du Comité Commémoratif de la Libération et des Actions de Résistance du Roannais, cette journée du souvenir au village martyr de la 2^{de} guerre mondiale a rassemblé les enfants et les jeunes des conseils municipaux du Roannais. Après la visite du village, un temps de recueillement avec fleurissement du Monument aux Morts a été observé en présence de M. Doutre, fils d'un rare rescapé, et du Président des familles des victimes d'Oradour. Une sensibilisation importante au devoir de mémoire.





Le Bourg à 30km/h

Si jusqu'à présent plusieurs rues étaient déjà limitées à 30km/h, la Municipalité a décidé d'appliquer cette limitation de vitesse à l'ensemble du Bourg afin d'harmoniser la circulation à partir de courant mai.

Cette nouvelle « Zone 30 » a pour objectif d'accroître la sécurité de tous les piétons, cyclistes et automobilistes notamment aux abords des écoles et du gymnase du Bourg. Cette mesure vise également à réduire les nuisances sonores des véhicules.

Pour informer les automobilistes de cette nouvelle réglementation, des panneaux « Zone 30 » seront apposés à toutes les entrées du Bourg. Une signalisation horizontale, par des logos « 30 » peints sur la chaussée, va être mise en place et des aménagements vont être réalisés afin de réduire la vitesse.



→ En vertu de l'article R. 412-28-1 du Code de la route, dans une zone où la vitesse maximale autorisée n'excède pas 30 km/h, les cyclistes peuvent emprunter les rues dans les deux sens, même en cas de sens interdit.



Les aménagements se poursuivent

Depuis plusieurs années, la Municipalité a entrepris des travaux de rénovation au Centre Social. En 2023, l'étanchéité du toit a été refaite, ainsi que la salle polyvalente. En 2024, les agents des services Voirie et Espaces verts ont notamment réalisé l'agrandissement de la cour. Ces aménagements s'intègrent dans l'amélioration générale du cadre de vie dans le quartier Noyon / Troyon. De nouveaux espaces verts ont été créés aux abords du Centre Social et de nouveaux bancs ont été installés ainsi que des poubelles de tri. La réhabilitation du quartier se poursuivra tout au long de l'année.



Le Centre Social de Mably organise le vendredi 17 mai un marché solidaire. Retrouvez des producteurs locaux proposant des produits à tarifs différenciés qui s'adaptent à tous les revenus. Participez également, dans une ambiance conviviale, à des animations, des temps de dégustation... Plus d'infos : ville-mably.fr



Mise en accessibilité

Les services techniques sont intervenus au Tennis Club de Mably afin de réaliser des travaux d'accessibilité d'un vestiaire et des sanitaires. Ils ont notamment supprimé une cloison pour agrandir les toilettes, changé la hauteur des miroirs, installé un nouvel éclairage sur détection dans les couloirs, WC et vestiaire.



Travaux dans les écoles

Durant les vacances de printemps, les services techniques ont réalisé un faux-plafond dans la classe la plus défavorisée par l'ensoleillement à l'école élémentaire du Bourg. Cette opération permettra d'améliorer le confort des élèves dans cette classe qui était plus difficile à chauffer et ainsi réaliser des économies d'énergie. En ce sens, un éclairage LED a également été installé.



Luttons contre le frelon asiatique

Afin de limiter la propagation du frelon asiatique, la Municipalité a mis en place des pièges à frelons dans les parcs de la commune. Des pièges sont également à disposition des habitants.

→ Plus d'infos : ville-mably.fr



Chien en laisse obligatoire

La loi stipule que les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux ouverts au public. Il y a un risque que l'animal terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou bouscule un enfant. Une nouvelle signalisation a été installée au parc Louise Michel et dans le parc de la mairie. Merci pour votre vigilance.

Vos démarches en ligne

Si vous envisagez de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, il est nécessaire d'obtenir préalablement une autorisation d'urbanisme ou de faire une déclaration en mairie selon la nature des travaux envisagés.

Réalisez vos démarches en toute simplicité sur : gnau.ville-mably.fr.

Grâce à ce service accessible 7j/7 et 24h/24, il n'est plus nécessaire de vous rendre en mairie pour déposer votre demande et le cas échéant, la compléter. Vous connaîtrez également en temps réel l'état d'avancement de votre dossier.



Participez aux chantiers éducatifs

Ce dispositif accompagne les jeunes (entre 16 et 25 ans) en recherche d'emploi ou ayant un projet à financer. Il leur permet de se forger une expérience professionnelle, d'apprendre à travailler en équipe et de s'investir dans un projet d'intérêt commun. En 2023, 6 mablyrots ont participé aux divers chantiers (Espaces Verts, Urbanisme, Communication, CCAS) pour un total de

504 heures. Chaque chantier éducatif représente entre 2 et 3 semaines de travail, sur la base d'un contrat de travail d'une durée minimum de 21h et maximum de 105h. Les prochains chantiers éducatifs se dérouleront cet été. Vous souhaitez en savoir plus ou participer ?

→ Contactez Solenne, animatrice du service Jeunesse : scruz@ville-mably.fr

Après-midi du Bel Age

Le CCAS de Mably organise une nouvelle édition des « après-midis du Bel Age », à destination des personnes de plus de 70 ans, le mardi 21 mai à 15h à l'Espace culturel Pierre Hénon. Deux chanteuses, de la compagnie *La Masure Cadencée*, entraîneront le public dans un répertoire original avec le spectacle « *Java Bien !* ». Chant, musique, chorégraphie et mise en scène s'allient dans un décor chaleureux de guinguette invitant les spectateurs à voyager dans le temps. Cette animation gratuite se poursuivra autour d'un goûter offert par la Municipalité.

→ Inscription obligatoire auprès du CCAS de Mably : 04 77 44 21 83 ou ccas42300@ville-mably.fr



GRATUIT A NE PAS MANQUER



Frédéric Blanchet

GLAUCOS

Acrobaties / danse par la Cie Bakhus
Samedi 11 mai - 17h
Spectacle à l'arrière de la salle des fêtes des Tuileries



PRINTEMPS DE LA PHOTO

Expositions photo en collaboration avec Phot'Objectif Mably jusqu'au 14 juillet.
Espace de la Tour et parc de la mairie
→ Programme complet : ville-mably.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 15 juin - A partir de 16h
Scène ouverte et bal folk avec « *Traveling-bag* ».
Parc Louise Michel



Lou devant les vitraux du Père Kim
En Joong installés dans la mairie.

Opération Patrimoine

Le service Culture de la Ville accueille depuis février et pour 6 mois Lou Douyssard, étudiante en Master 2 Patrimoine. Elle réalise l'inventaire exhaustif des œuvres de la commune (statues, tableaux, fresques). Ce long travail de documentation permettra par la suite de valoriser le riche patrimoine artistique Mablyrot auprès du public.

Bonne lecture !

Ce dimanche 14 avril, Françoise Plotton, adjointe à la Culture et Christian Chavassieux, écrivain Roannais et Président du Concours de nouvelles 2024, ont révélé le palmarès. Plus de 230 nouvelles ont été reçues du monde entier (France, Italie, Portugal, Haïti, Sénégal, Cameroun, Québec...). Découvrez les nouvelles gagnantes :

→ ville-mably.fr, rubrique « Culture »

Collecte des biodéchets

Depuis le 1^{er} avril, Roannais Agglomération a démarré la collecte des déchets alimentaires sur la commune. Vous pouvez déposer vos épluchures, restes de fruits et légumes, viandes, os, poissons ou bien encore sachets de thé et marcs de café dans l'un des abris-bacs. Vous devez déposer vos déchets soit en vrac, soit dans les sacs kraft qui vous ont été distribués. Il est interdit d'utiliser tout autre contenant (sac poubelle classique, sac en amidon de maïs...). Pour plus d'informations ou pour connaître l'abri-bac le plus proche :

→ aggloroanne.fr

Les voix d'eau de l'été

La prochaine édition se tiendra du 26 juin au 7 juillet 2024 sur le canal de Roanne à Digoïn. 8 étapes au fil de l'eau marqueront ce rendez-vous culturel et gourmand, qui fêtera cette année ses 10 ans ! Le 28 juin, le festival fera étape au niveau de la base d'ULM du Merlin avec en concert le groupe roannais des Tit'Nassels. Le repas sera organisé par le club Roannais Foot 42.

Élections européennes

Les élections au Parlement européen auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Les bureaux de vote (Mairie, Centre Social de Mably, Ecole primaire des Sables, Maison de quartier des Tuileries, CFA et Collège Louis Aragon) seront ouverts de 8h à 18h.

LA VOIX DE MABLY - MAI 2024

Directeur de publication : Éric PEYRON
Rédacteur en chef : Yohann SUBRIN
Rédaction : Yohann SUBRIN
Photos (sauf mention contraire) : Ville de Mably
Conception et réalisation : Service Communication
Impression : Décombat

Imprimé à 3900 exemplaires
Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement
Distribution : MILEE - Dépôt légal : à parution

